

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☒

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☒

Partenariats pour l'innovation ☒

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☒

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM) a une longue tradition d'ouverture internationale qui, au fil du temps, s'est manifestée par la mise en œuvre de nombreux partenariats académiques, programmes de mobilité et collaborations scientifiques. Aujourd'hui, à l'heure d'une internationalisation croissante de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de nombreux défis sociétaux liés aux crises environnementale et sanitaire, l'UPVM est déterminée à inscrire encore plus fortement son offre de formation et sa recherche dans une dynamique internationale innovante et durable, tout en affirmant sa spécificité d'université de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (LLASHS).

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Les axes principaux de la stratégie internationale de l'UPVM reflètent la volonté politique collective de la communauté universitaire visant à contribuer activement à la consolidation d'un espace européen de l'enseignement supérieur fondé sur les valeurs démocratiques et humanistes auxquelles notre université est attachée :

- Redonner un sens « politique » à l'action européenne de l'UPVM par la définition et la mise en œuvre d'une stratégie européenne concertée ambitieuse.
- Promouvoir des coopérations structurantes à long terme par des synergies plus fortes entre éducation, recherche et pratiques administratives, et la mise en place de réseaux d'universités.
- Renforcer le processus « d'internationalisation à domicile » par des actions concrètes et durables visant à faire percoler la dimension internationale à tous les niveaux de l'institution.
- Explorer de nouvelles formes de coopération européenne et internationale permettant de concilier responsabilité environnementale et mobilités.

La nomination de 4 Coordinateurs Institutionnels Erasmus+ (enseignants-chercheurs dont les responsabilités sont réparties selon de grandes zones géographiques mais formant un groupe de travail homogène), travaillant en étroite collaboration avec la Vice-présidence aux relations internationales et à la francophonie, témoigne de l'importance que l'UPVM accorde au programme Erasmus+ et de la volonté de sa direction de renforcer la dimension stratégique de son engagement européen.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche entamée depuis plusieurs années tout en la renouvelant pour mieux répondre aux défis de l'enseignement supérieur dans la prochaine décennie et consolider l'engagement sociétal de l'UPVM.

Au plan européen, l'UPVM mène en effet une politique active d'échanges dans le cadre du programme Erasmus depuis sa création en 1987. Nos 450 accords Erasmus+ nous permettent d'accueillir des étudiants de 27 pays partenaires du programme, et nous encourageons activement nos étudiants et nos personnels administratif et académique à participer au programme. Le nombre de mobilités entrantes et sortantes est en constante augmentation depuis quelques années, résultat des efforts de notre établissement pour promouvoir le programme Erasmus+ et valoriser le public international en son sein. La Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) offre un accueil et un suivi de qualité largement reconnus par les bénéficiaires, avec une prise en charge personnalisée des étudiants et collègues invités. Cette démarche de sensibilisation à l'international et de qualité d'accueil sera poursuivie et encore améliorée lors de la programmation 2021-2027.

Ces dernières années, l'UPVM s'est par ailleurs fréquemment impliquée dans les principaux programmes européens d'éducation et de formation, en tant que partenaire ou en tant que porteur. Outre les programmes de mobilité, l'UPVM a activement participé aux projets de coopération KA2 et KA3 : Partenariats Stratégiques, Capacity Building in Higher Education, Support for Policy Reform. L'université a porté, au cours de la programmation 2014-2020, trois projets Erasmus+ Partenariats Stratégiques. Parmi ceux-ci, le projet REALISE sur l'amélioration de la qualité et de la reconnaissance des mobilités de personnels dans l'enseignement supérieur a reçu le label "Bonne Pratique" de l'Agence Erasmus+ France, témoignant du succès du projet au niveau européen mais aussi de l'engagement de l'UPVM dans la conduite de projets et la valorisation des mobilités Erasmus+ au sein de sa communauté universitaire, visant à impulser un élan de modernisation et d'internationalisation de ses pratiques. Cette dynamique de projets sera encore renforcée au cours de la prochaine programmation.

Notre université s'est également engagée à développer, renforcer et dynamiser ses coopérations avec les établissements hors de l'Union Européenne grâce au programme de Mobilité Internationale de Crédits, engagement qui sera renouvelé et consolidé au cours de la programmation 2021-2027.

L'UPVM poursuivra sa démarche d'internationalisation de ses formations, en particulier la mise en place de doubles diplômes en Russie, Tunisie, Allemagne, Royaume-Uni, Tunisie (dont certains bénéficient du soutien financier du programme Erasmus+) et dans de nouvelles zones géographiques. La mise en place de formations délocalisées, notamment en Chine, au Maroc et au Vietnam, sera également poursuivie, avec par exemple la création en 2021 d'un nouvel Institut Franco-Chinois avec l'Université du Hénan à Xinxiang (un premier IFC a été créé en 2010, en partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne, Kedge Business School et l'Université du Peuple de Chine).

La synergie et la cohérence entre les activités d'éducation, de mobilité et les activités de recherche sont essentielles au processus d'internationalisation de l'université, et ainsi à la consolidation d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Le renforcement de l'internationalisation de la recherche fait partie des priorités de l'établissement pour les années à venir. Grâce à la collaboration étroite entre la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) et la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED), diverses actions sont prévues, parmi lesquelles :

- Créer de nouvelles coopérations internationales clés pour la recherche.
- Valoriser le « label doctorat européen » permettant aux doctorants de découvrir d'autres pratiques (inter)disciplinaires.
- Attirer des chercheurs, doctorants, post-doctorants internationaux à l'UPVM afin de préparer des projets collaboratifs.
- Encourager les mobilités doctorales, et faire valoir cette expérience internationale dans le cursus des doctorants.
- Envisager un CRCT (Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques) dédié à une mobilité internationale pour consolider les liens avec des laboratoires partenaires en vue de projets de recherche communs.

Ces objectifs illustrent l'impérieuse nécessité de créer des liens forts et structurants, au niveau institutionnel comme au niveau européen, entre les activités de recherche et les activités d'éducation, les deux étant indissociables au sein des universités et indispensables au rayonnement de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment

la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Le programme Erasmus, auquel participe l'UPVM depuis sa création, a largement contribué au développement international de notre université et fait aujourd'hui partie intégrante de sa stratégie internationale. Bien que le volet Mobilité des Individus soit le programme phare pour la mobilité de nos étudiants et de nos personnels enseignants, administratifs et techniques, l'UPVM a été largement impliquée dans des actions de coopération partenariale, notamment les projets de Partenariats Stratégiques. Ces derniers occupent une place particulière, car ils permettent à notre établissement de s'impliquer dans des thématiques stratégiques au niveau européen, et de porter des projets visant à améliorer l'impact du programme Erasmus et des activités de mobilité : par exemple, le projet SPRINT qui a contribué à la création d'un cadre européen pour les stages étudiants, ou encore le projet REALISE qui a œuvré pour l'amélioration de la qualité des mobilités des personnels et leur reconnaissance.

Dans la lignée de ces projets qui ont permis à l'UPVM d'asseoir sa position d'établissement d'enseignement supérieur engagé à l'international aux niveaux local, régional, national et européen, la participation au programme cadre 21-27 nous permettra de poursuivre ces actions, d'atteindre les objectifs stratégiques fixés, de poursuivre notre développement international, de contribuer au rayonnement de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, et de relever les nombreux défis scientifiques, académiques et sociétaux que les universités et l'Union Européenne devront relever dans la décennie à venir.

LES PROGRAMMES DE MOBILITE DES INDIVIDUS

L'UPVM poursuivra sa participation aux programmes de mobilité des individus, que cela concerne les activités intra-européennes (KA103) ou les activités avec les pays partenaires du programme (KA107 et la future programmation).

- Par le développement de partenariats structurants : l'UPVM souhaite poursuivre le développement de partenariats structurants avec ses partenaires et mettre au centre de sa stratégie le développement de coopérations fortes comme la mise en place de doubles diplômes ou de co-tutelles de thèses que le soutien du programme Erasmus+ contribue à dynamiser. De plus, il est essentiel de s'assurer du dynamisme, de la réciprocité et de la pérennité des accords de mobilité, en intégrant systématiquement dans les accords des mobilités d'enseignement car il a été observé qu'elles génèrent les mobilités d'études les plus actives, les enseignants jouant un rôle éclairé de promotion, conseil et suivi auprès des étudiants.

Le programme a également permis, et permettra dans le cadre de la nouvelle programmation, de développer les relations avec nos partenaires dans des zones stratégiques hors Europe grâce aux MIC.

- Par l'organisation de mobilités d'études : les mobilités d'études Erasmus+ constituent le plus gros contingent des mobilités internationales de l'UPVM, avec plus de 350 étudiants entrants et 250 sortants en moyenne par année. Il s'agit donc du volet sur lequel les efforts les plus importants sont concentrés afin d'améliorer l'accueil des étudiants entrants et de maximiser la satisfaction des étudiants sortants. A ce titre, un bureau dédié à chacun des flux s'occupe de coordonner l'ensemble des activités liées à ces publics et de répondre à l'ensemble des principes de la Charte Erasmus+ dans un souci d'amélioration continue.

Pour les étudiants entrants, les efforts entrepris viseront à améliorer la qualité de l'accueil, à leur assurer un suivi régulier et individualisé, à faire bénéficier le plus grand nombre d'un logement en cité universitaire, à améliorer la lisibilité de notre offre de formation et leur encadrement académique.

Pour les étudiants sortants, le travail de collaboration étroite entre les divers services administratifs, les Coordinateurs Départementaux Erasmus+ et les responsables institutionnels sera poursuivi afin d'assurer aux étudiants la meilleure expérience internationale possible, par la reconnaissance automatique des périodes de mobilité, l'amélioration des procédures de versement des bourses (réduction des délais), la mise en œuvre d'activités de préparation à la mobilité (cours de langue, accompagnement par des tuteurs), l'attention particulière portée à la mobilité doctorale afin de consolider les liens entre éducation et recherche.

La mobilité d'études sera également utilisée pour la mise en place de doubles diplômes, permettant une meilleure intégration de formations diverses et complémentaires au niveau européen.

- Par l'organisation de mobilités d'enseignement : comme indiqué au point précédent, les mobilités d'enseignement sont un moyen de dynamiser les accords Erasmus+ entre établissements. Au-delà de cet aspect, ces mobilités permettent de participer au processus d'internationalisation à domicile par l'accueil d'enseignants de nos établissements partenaires. Les mobilités d'enseignement font partie de la stratégie internationale de l'UPVM et à ce titre de nombreuses initiatives ont été et seront développées, notamment l'amélioration de l'accueil des enseignants invités, moyen efficace de promouvoir notre établissement à l'international et de renforcer la qualité de nos partenariats.

En effet, les mobilités et échanges entre enseignants-chercheurs européens sont essentiels à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, à une réflexion et une démarche commune pour faciliter la reconnaissance des diplômes, homogénéiser les formations et modalités d'évaluation, mettre en place des projets innovants visant à consolider la collaboration entre universités ou consortia d'universités.

- Par l'organisation de mobilités de formation : les mobilités de formation font l'objet d'une attention particulière, notamment suite à la coordination par l'UPVM du projet REALISE. Ainsi nous poursuivrons plusieurs initiatives visant à augmenter le nombre de bénéficiaires, à maximiser l'impact de ces mobilités sur notre établissement et sur les personnels concernés, et à favoriser la meilleure dissémination possible des actions liées à ces mobilités (témoignages, formations en anglais, réunions de préparation au départ, etc.)

- Par les mobilités des personnels dans leur ensemble : la mobilité des personnels, quelle que soit leur catégorie, fait l'objet de réflexions au niveau de l'UPVM pour en faire un outil stratégique de développement international. Les actions de l'établissement en vue de l'internationalisation à domicile seront approfondies : modernisation des procédures à l'attention du public international, constitution d'un réseau de référents internationaux (REFI) afin d'avoir des relais administratifs et académiques au sein des composantes et des services, concertation avec la DRH pour la prise en compte de l'engagement international et de la mobilité dans les dispositifs d'avancement et dans les entretiens annuels, etc.

LES PROJETS PARTENARIAUX

La participation de l'UPVM aux projets partenariaux, en tant que porteur ou en tant que partenaire, est également un outil de développement international qui sera une priorité dans les années à venir.

Ces projets sont un moyen pour notre université de contribuer par ses spécialités disciplinaires mais aussi par ses pratiques administratives, à des thématiques essentielles au niveau européen et international : modernisation des dispositifs de mobilité internationale (projets SPRINT et REALISE), développement des formations en ligne pour le milieu carcéral (projet SPOC), analyse des crises européennes au travers des écrits de Shakespeare (projet NEW FACES), accueil des réfugiés et apprentissage des langues pour les publics migrants (projet LISTIac), etc.

Notre université poursuivra son engagement dans de tels projets en soutenant les enseignants-chercheurs et les services administratifs souhaitant mettre leur expertise au service du développement européen et répondre aux enjeux contemporains par un accompagnement dans le montage et dépôt des projets portés par l'UPVM ou de ceux dans lesquels l'université sera impliquée en tant que partenaire.

La priorité sera accordée aux projets s'inscrivant dans la stratégie internationale de l'UPVM, notamment :

- les initiatives tentant de répondre aux nouveaux défis sociétaux qui résulteront de la crise sanitaire actuelle,
- les propositions innovantes en matière de mobilité internationale multimodale,
- les actions liées à l'engagement social de l'UPVM.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'impact prévu de la participation de notre établissement au programme Erasmus+ est déterminant car le programme Erasmus+ fait partie intégrante de la stratégie de développement international de l'UPVM.

Les résultats attendus de la participation de l'UPVM au programme Erasmus seront liés, en premier lieu, à la mobilité des individus, le programme représentant actuellement le plus gros contingent d'étudiants internationaux. L'objectif est un essor significatif et durable de nos mobilités étudiantes sortantes, permettant d'afficher un taux d'étudiants participant à une mobilité internationale de 10% tous programmes confondus, contre un peu plus de 5% actuellement.

La mobilité des personnels est un autre volet du programme sur lequel l'UPVM concentrera des efforts particuliers, le programme Erasmus+ étant un outil stratégique au niveau de l'établissement pour internationaliser ses pratiques et ses formations, et confirmer le processus d'internationalisation à domicile qui contribue à notre rayonnement international et à la qualité de nos enseignements et de notre recherche.

La participation à des projets de coopération internationale (KA2 et KA3) auront également un fort impact puisque ces derniers permettent d'asseoir notre expertise dans des domaines disciplinaires spécifiques (arts, littératures, langues étrangères, psychologie, archéologie, géographie, Français langue étrangère, etc.) mais aussi de renforcer notre implication dans des activités stratégiques, pertinentes à l'échelle nationale et européenne, grâce à des projets portés par l'administration de notre établissement.

A la suite de sa participation aux divers volets du programme Erasmus+, l'UPVM a déjà constaté un impact du programme Erasmus+ à plusieurs niveaux:

- Sur les individus bénéficiaires (avec des taux de satisfaction générale proches de 100%) ;
- Sur les directions de services et de composantes, la DRH, la gouvernance de l'UPVM en général : nous avons observé une augmentation de l'intérêt pour le programme Erasmus+ qui s'est manifesté par une augmentation des demandes de mobilités de personnels et par une meilleure prise en compte de la dimension internationale dans les décisions stratégiques ;
- Sur la coopération régionale, par l'implication du Rectorat, des autres établissements d'enseignement supérieur de la Région Occitanie, de la Région Occitanie, des autorités locales dans certains projets ;
- Sur les activités nationales, par l'implication des autorités nationales (Ministères) ;

- Sur la coopération internationale, par le travail partenarial en Europe et au-delà lors de la participation aux projets, et à la communication faite sur les projets Erasmus+ auprès des partenaires et autres réseaux.

L'UPVM continuera à agir en vue de contribuer à des changements systémiques permettant de valoriser les activités internationales des bénéficiaires et de l'établissement, et de les intégrer dans une démarche globale et durable avec, en tête de pont, le programme Erasmus+.

L'implication de notre établissement dans le programme Erasmus s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la gestion du programme dans son ensemble, une volonté de modernisation des procédures et d'amélioration continue de nos activités internationales.

Une attention particulière sera portée à la durabilité des résultats des projets gérés par notre établissement:

- Implication des bénéficiaires de retour de mobilité dans les futures actions liées au programme (étudiants et personnels) pour promouvoir l'échange d'expériences et un sentiment d'appartenance à l'UPVM et à l'Union Européenne.
- Maintien des sites Internet des projets au-delà de leur terme, financé par l'UPVM, et mise en ligne automatique des productions de nos projets sur les plateformes européennes.
- Encouragement à développer des relations inter-institutionnelles structurantes, et recherche de nouvelles formes de coopération.

Par sa participation à la programmation 2021-2027 du programme Erasmus+, l'UPVM se fixe les objectifs suivants :

- Augmenter la mobilité sortante des étudiants (études et stages) en passant de 5% actuellement à 10% à la fin de la programmation. Ce développement correspond aux attentes des bénéficiaires, avec une augmentation des stages, et sera appuyé par l'intégration de la mobilité internationale dans les maquettes des formations.
- Augmenter la mobilité sortante des personnels en passant de 30 à 50 bénéficiaires par année.
- Mieux reconnaître la mobilité internationale des personnels dans leur suivi et progression de carrière.
- Sensibiliser plus fortement les bénéficiaires (étudiants et personnels) à l'impact des mobilités sur le développement de leurs compétences.
- Contribuer à l'engagement citoyen des bénéficiaires et au renforcement de leur sentiment d'appartenance européenne.
- Développer le tissu partenarial de l'UPVM, par la signature de nouveaux accords inter-institutionnels mais aussi par le développement de partenariats structurants avec des partenaires stratégiques, pour la mise en place de nouveaux diplômes et/ou de partenariats impliquant un grand nombre de départements de l'UPVM.
- S'impliquer plus fortement dans les projets de coopération (KA2 et KA3), en portant des projets tels que le projet REALISE. L'UPVM souhaite porter un projet par an sur cette programmation.
- Mise en œuvre des nouveaux dispositifs de gestion dématérialisée du programme Erasmus+ d'ici 2024 (Online Learning Agreement, Erasmus Without Paper, etc.).
- Poursuivre les efforts d'attractivité internationale de l'UPVM, par son implication dans l'ensemble des volets du programme Erasmus+, avec une attention particulière portée à l'expérience des usagers, à la modernisation de ses modes de fonctionnement et à la promotion de l'internationalisation à domicile.

La définition des axes de travail de la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie de l'UPVM s'appuie sur les objectifs du programme Erasmus+ :

- **Principes de non-discrimination, transparence, inclusion** : mise à disposition claire et transparente à tout bénéficiaire du programme Erasmus+ des critères de sélection, modalités de transfert de notes, etc.
- **Égalité d'accès au programme, avec une attention particulière portée aux participants avec moins d'opportunités** : procédures spécifiques prévues pour l'accompagnement individuel de bénéficiaires au statut particulier, avec l'appui de la DRIF pour les demandes de fonds complémentaires.
- **Reconnaissance des crédits ECTS** : reconnaissance de l'ensemble des activités de mobilités Erasmus+ pour études et pour stages de l'UPVM grâce au système ECTS (et aux Learning Agreements).
- **Exonération des frais d'inscription pour la mobilité de crédits** : exonération des droits d'inscription pour tout étudiant dans le cadre d'une mobilité de crédits.
- **Assurance de la qualité des mobilités et des coopérations/projets** : la DRIF mène ses actions avec un souci constant de qualité, pour les bénéficiaires comme pour l'établissement ; les procédures d'assurance qualité seront renforcées.
- **Mise en œuvre des priorités du programme** :
 - **Carte Étudiante Européenne** : l'UPVM est activement impliquée dans la mise en œuvre de l'European Student Card et l'ensemble des volets de la mise en œuvre d'Erasmus Without Papers.
 - **Pratiques respectueuses de l'environnement** : développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) constituent un axe stratégique de la politique de notre établissement, avec l'instauration d'un Chargé de Mission DDRS. L'UPVM a reçu le Label DDRS. Les activités internationales sont incluses dans les initiatives DDRS et le public international est inclus dans les événements organisés dans ce cadre.
 - **Engagement citoyen** : l'engagement citoyen étudiant est ouvert aux étudiants internationaux accueillis sur le campus ; les associations étudiantes sont invitées à participer aux réunions d'accueil afin de présenter

leur travail et fédérer autour des nombreuses activités qu'elles proposent. L'UPVM compte par ailleurs plus de 40 associations étudiantes.

Ces principes garantissent la bonne mise en œuvre de nos projets et permettent d'en maximiser l'impact, tant sur les bénéficiaires que sur l'institution.